

MISSIONS DE L'ASSOCIATION

L'Association « Jules Catoire : Audition, Parole et Communication » gère des établissements médico-sociaux qui ont pour objet l'accompagnement:

- des personnes sourdes et malentendantes,
- des personnes présentant des troubles du langage
- des personnes présentant des troubles du comportement

En promouvant :

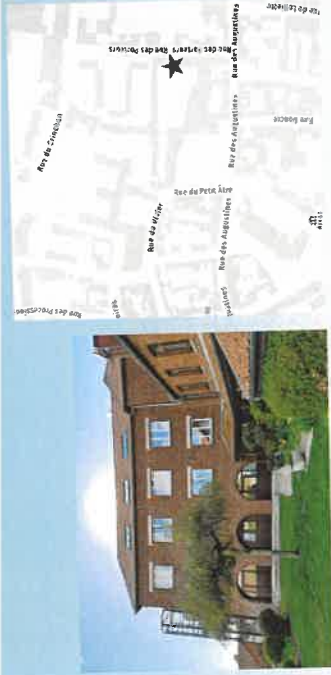
L'inclusion scolaire et sociale, l'éducation, la prévention et la prise en charge médicale et thérapeutique, la formation professionnelle.

AGREMENT DU DITEP

Le DITEP Jules Catoire à Arras intervient sur notification de la MDPH.

Le DITEP accueille des enfants et des adolescents âgés de **0 à 20 ans**, présentant des difficultés psychologiques et des problèmes de comportement intenses et durables dont les répercussions sont présentes dans la vie quotidienne (à la maison, à l'école...).

Le DITEP a ouvert en septembre 2020. À partir de 2022, deux sites accueillent une vingtaine d'enfants sur Arras et sur Dainville.



L'équipe du DITEP

L'interdisciplinarité repose sur des professionnels de formations et compétences diverses, elle permet de conjuguer les actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

Directeur Général : Christian BRELINSKI

Directrice du DITEP : Ludvine LECLERCQ

Cheffe de service : Camille LAUSIN

Médecin pédiopsychiatre : Dr Marie-Claire COQUIDE

Médecin généraliste

Infirmière

Assistante de Direction

Enseignants spécialisés

Educateurs spécialisés

Educateur sportif

Psychologues

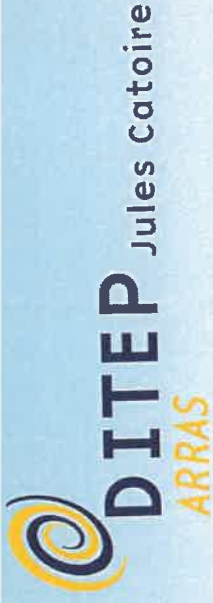
Psychomotriciens- Orthophonistes - Ergothérapeutes

Assistant de Service Social

Veilleur de nuit

Maitresse de maison

Agents techniques (entretien et maintenance)



DITEP Jules Catoire
ARRAS

**Dispositif Intégré-Institut
Thérapeutique Educatif et
Pédagogique**

3 Rue des Porteurs à Arras



03 21 22 00 66

1 rue de l'Eglise à Dainville



09 70 72 00 90



Direction 06 60 63 82 09

Adresse postale : 10 rue des Augustines

62000 Arras Cedex

Courriel : ditep.arras@association-julescatoire.org

**Accompagnement médico-social
d'enfants et d'adolescents**

présentant

des Troubles du Comportement



association Jules Catoire

<http://www.association-julescatoire.fr>

NOTRE DISPOSITIF

Tout au long de son parcours de soins, chaque jeune peut bénéficier des différentes modalités d'accueil et d'accompagnement :

Ambulatoire : l'enfant est accompagné par les professionnels à son domicile, à l'école ou pendant ses activités, dans son environnement quotidien.

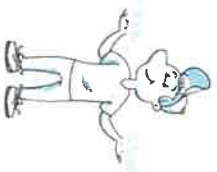
Accueil de jour : l'enfant poursuit sa scolarité et participe à des activités (scolaires, éducatives, thérapeutiques...) avec les professionnels du DITEP la journée (tout ou partie). Il rentre à son domicile tous les soirs.

Internat/accueil de nuit : l'enfant est hébergé une ou plusieurs nuits par semaine. La journée, il poursuit sa scolarité et/ou participe à des activités avec les professionnels du DITEP (accueil de jour ou ambulatoire).

Un Projet Personnalisé

d'Accompagnement (PPA) évolutif pour répondre aux besoins de chaque enfant.

Le projet est construit sur mesure par rapport aux situations singulières des jeunes accompagnés.



NOS MISSIONS

Le but de l'accompagnement est de sécuriser les parcours de vie, de soins et de scolarisation des enfants et des adolescents suivis.

La **séquentialité** et la **modularité** sont les principes d'action. En effet, la réponse se veut et se doit d'être modulée pour accompagner l'évolution des besoins individuels.



Des prestations sur les lieux de vie de l'enfant : l'école, le domicile, des lieux tiers et au DITEP.



NOS PARTENARIATS

L'enfant et sa famille sont partenaires à part entière de leur projet. Ils participent à son élaboration et à sa mise en œuvre. Ils sont associés aux décisions relatives à l'accompagnement et sont régulièrement sollicités.



Une **coopération efficace** avec le secteur libéral, les centres de soins, les centres de référence, les services de pédiopsychiatrie, l'Education Nationale, la MDPH, les CAMSP, les CMP, les services sociaux, les services municipaux...

